

Communiqué de presse

Depuis plusieurs semaines, le groupe Rougier fait face à des difficultés persistantes au Cameroun. L'engorgement chronique du port conventionnel de Douala a profondément perturbé les activités des filiales camerounaise, congolaise et centrafricaine. Ces difficultés opérationnelles ont été accrues par la récente congestion du terminal à containers qui a conduit son opérateur à en limiter l'accès.

Cette situation a provoqué des tensions de trésorerie persistantes, accentuées par le retard des remboursements des crédits de TVA des filiales opérationnelles africaines.

Après avoir initié plusieurs mesures en interne pour faire face à cette situation, le groupe Rougier a engagé des discussions avec ses principaux créanciers en France dans le cadre de mesures de prévention des difficultés.

Le groupe Rougier a demandé, avec le soutien de ses principaux créanciers français, de placer certaines sociétés françaises sous la protection du tribunal de commerce de Poitiers afin de mettre en œuvre les actions de restructuration identifiées.

Le tribunal de commerce de Poitiers examinera ces demandes le 9 mars 2018.

Un nouveau communiqué sera alors publié par le groupe pour aviser le marché de la décision de cette juridiction.



Fondé en 1923, le Groupe Rougier est un leader des bois tropicaux certifiés africains. Le groupe opère autour de trois activités principales : Rougier Afrique International (exploitation de forêts naturelles, transformation industrielle et commerce international), Importation et distribution en France de bois de toutes origines (dont Rougier Sylvaco Panneaux) et Plantations (étude, gestion et investissements dans les plantations forestières industrielles en Afrique).

www.rougier.fr

Isin : FR0000037640
Reuters : ALRGR.PA
Bloomberg : ALRGR:FP
Eligible PEA-PME

Contact :
Cyril Combe
cyril.combe@calyptus.net
Tél. : +33 (0)1 53 65 68 68